

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE VENDREDI 28 JUIN 2024

VŒUX DES ASSOCIATIONS

« Tous les vœux et les projets qui sont soumis aux délibérations
de l'Assemblée Générale doivent être communiqués par écrit au Président.»
(extrait du règlement intérieur)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à le

Le/la Président.e
de l'association,

A expédier au siège de la Ligue de l'enseignement
ou par mail à dmoan@laligue29.org avant le 25 juin 2024.

